

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA PRÉSENTE SES RÉSULTATS FINANCIERS ET L'AVANCÉE DE SON PORTEFEUILLE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2020

- **Lacutamab a reçu le statut « PRIME » de l'Agence Européenne du Médicament dans le syndrome de Sézary**
- **Le démarrage de la Phase 3 de monalizumab déclenche un paiement d'étape de 50 millions de dollars**
- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 163,6 millions d'euros au 30 septembre 2020¹**

Marseille le 17 novembre 2020, 7h00 CET

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH – ISIN : FR0010331421 ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui son chiffre d'affaires et sa position de trésorerie pour les neuf premiers mois de l'année 2020.

« En novembre, nous avons été très satisfaits que lacutamab, notre produit propriétaire le plus avancé, reçoive le statut PRIME de l'Agence Européenne du Médicament dans le syndrome de Sézary. Cette annonce est consécutive à l'attribution du statut « Fast Track » par la Food and Drug Administration² l'année dernière. Lacutamab représente une part importante de notre stratégie visant à développer un portefeuille propriétaire ciblé. Ce nouveau jalon soutient le développement de lacutamab pour cette population de patients au besoin médical non satisfait, » commente **Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « De plus, l'essai clinique de Phase 3 avec monalizumab récemment initié par AstraZeneca est une étape majeure pour la Société : elle valide notre approche scientifique tout en fortifiant notre position de trésorerie jusqu'à la fin de 2022. Dans l'ensemble, ces réalisations montrent que nous exécutons notre stratégie et accélérons nos efforts pour apporter des médicaments prometteurs aux patients. »

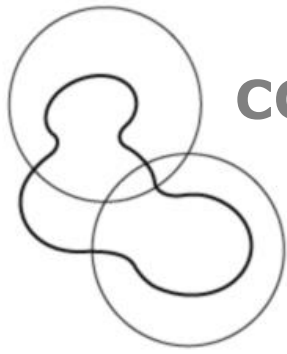
Avancées du portefeuille au troisième trimestre 2020 et événements post-clôture :

Lacutamab (IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2) :

- La Société a récemment annoncé que l'Agence Européenne du Médicament (EMA) a octroyé le statut PRIME à lacutamab pour le traitement des patients présentant un syndrome de Sézary en rechute ou réfractaire ayant préalablement reçu deux traitements systémiques antérieurs.
- Le recrutement dans l'essai clinique de Phase 2 TELLOMAK, évaluant l'efficacité et la tolérance de lacutamab chez les patients présentant un lymphome cutané avancé, est à nouveau complètement ouvert.

¹ Incluant des investissements court-terme (15,5 millions d'euros) et des instruments financiers non-courants (37,3 millions d'euros). N'inclue pas le paiement de 50 millions de dollars US d'AstraZeneca pour le premier patient traité dans l'étude de Phase 3 Interlink-1 sur le monalizumab

² Agence américaine du médicament



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- Comme annoncé récemment, AstraZeneca a traité le premier patient dans son essai clinique de Phase 3, INTERLINK-1, évaluant monalizumab en combinaison avec cetuximab chez des patients présentant un carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute ou métastatique et préalablement traités par une chimiothérapie à base de sels de platine ainsi qu'une immunothérapie anti-PD-(L)1. Le traitement du premier patient dans cet essai en Octobre 2020 a déclenché un paiement d'étape de 50 millions de dollars d'AstraZeneca à Innate. Après ce paiement d'étape, Innate Pharma aura reçu 400 millions de dollars de son accord avec AstraZeneca sur monalizumab.
- Une mise à jour des données de la cohorte 2 de l'essai de Phase 2 IPH2201-203 chez des patients préalablement traités par une chimiothérapie à base de sels de platine ainsi qu'une immunothérapie anti-PD-(L)1 sera présentée dans un e-poster au congrès virtuel de l'ESMO immuno-oncologie en décembre 2020.

Avdoralimab dans l'inflammation (IPH5401, anticorps anti-C5aR) :

- Le premier patient a été traité dans l'essai clinique de Phase 2 sponsorisé par des investigateurs dans la pemphigoïde bulleuse (PB) où il a été démontré que la voie C5aR1 est fortement impliquée dans la physiopathologie de la maladie. L'essai évalue l'efficacité clinique d'avdoralimab en plus des dermocorticoïdes comparé aux dermocorticoïdes en monothérapie chez les patients atteints de PB. Plus d'informations concernant cette étude sont disponibles sur [clinical trials.gov](https://clinicaltrials.gov).

Avdoralimab dans la COVID-19 :

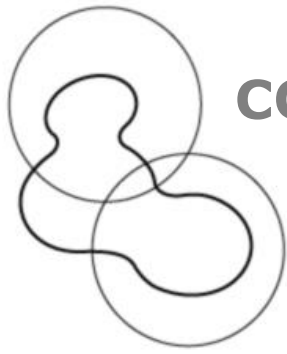
- L'essai clinique de Phase 2 sponsorisé par des investigateurs, **FORCE (FOR COVID-19 Elimination)** est en cours. Une troisième cohorte a récemment été ajoutée à l'essai, et vise les patients présentant un syndrome de détresse respiratoire aiguë liée à la COVID-19 et requérant une ventilation mécanique. Plus d'informations concernant cette étude sont disponibles sur [clinical trials.gov](https://clinicaltrials.gov).
- L'essai clinique de Phase 2 sponsorisé par des investigateurs, ImmunoONCOVID-20, a repris. Cette étude explore l'efficacité potentielle du monalizumab et de l'avdoralimab parmi d'autres bras de traitement, contre la COVID-19 chez les patients atteints de cancer présentant des symptômes légers et une pneumonie respectivement.

Lumoxiti, un médicament « first-in-class » approuvé chez les patients présentant une leucémie à tricholeucocytes en rechute ou réfractaire :

- La pandémie de COVID-19 et un taux de nouveau patient ralenti continuent d'impacter les ventes de Lumoxiti en 2020.
- Comme annoncé précédemment, suite à la transition complète des opérations commerciales concernant Lumoxiti aux Etats-Unis d'AstraZeneca à Innate, les ventes seront enregistrées par Innate à compter du 4^{ème} trimestre 2020.
- La décision réglementaire pour la mise sur le marché de Lumoxiti en Europe reste attendue au premier semestre 2021.

Résultats financiers:

Au 30 septembre 2020, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et actifs financiers de la Société s'élevaient à 163,6 millions d'euros. S'agissant d'un événement postérieur à la clôture,



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

le paiement d'étape de 50 millions de dollars à venir pour le premier patient traité dans l'étude de Phase 3 Interlink-1 sur le monalizumab n'est pas inclus dans ces chiffres. À la même date, le total du passif financier de la Société s'élevait à 19,8 millions d'euros.

Pour les périodes de neuf mois se terminant le 30 septembre 2019 et 2020, le chiffre d'affaires provient majoritairement des accords de co-développement et commercialisation avec AstraZeneca, correspondant à l'étalement comptable sur la période des paiements reçus dans ce cadre. Du fait de l'application des normes comptables et des rythmes de facturation entre les deux sociétés, la reconnaissance du chiffre d'affaire peut varier trimestre après trimestre, chaque année. Pour rappel, ceci n'a pas d'impact sur la trésorerie de la Société. Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 2020 s'élevait à 33,6 millions d'euros comparé à 65,4 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2019.

À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies commerciale spécialisée en immuno-oncologie, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le produit commercial d'Innate Pharma, Lumoxiti, pris en licence à AstraZeneca aux États-Unis, en Europe et en Suisse, a été approuvé par la FDA en septembre 2018. Lumoxiti est un produit d'oncologie « first-in-class » pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes. Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur Nasdaq aux États-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé ainsi que les activités, la situation financière et les résultats de la Société. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société.

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Tel. : +33 (0)4 30 30 30 30
investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

Innate Pharma

Tracy Rossin (Global / US)
Tel. : +1 240 801 0076
Tracy.Rossin@innate-pharma.com

ATCG Press

Marie Puvieux (France)
Tel. : +33 (0)9 81 87 46 72
innate-pharma@atcg-partners.com